

Motion versement salaires profs titulaires aux caisses de grève locales :

Depuis le 5 décembre, plusieurs secteurs se sont mis en grève reconductible, en particulier à la RATP, la SNCF, dans les raffineries...

Ainsi, de nombreu.se.s travailleur.euse.s reçoivent une fiche de paie de 0€ pour le mois de décembre. Iels sont plusieurs à nous avoir fait part de la difficulté financière pour elleux de poursuivre une grève de cette nature sur le mois de janvier mais sont déterminé.e.s à le faire.

Parallèlement, les enseignant.e.s chercheur.euse.s titulaires, pour quelques une.s en grève et dont les jours de grève ne sont pas déduits, commencent tout juste à se mobiliser, iels sont à la traine au sein de cette mobilisation historique. En outre, leurs conditions salariales sont confortables et leurs revenus les situent pour beaucoup dans la moitié des salaires les plus élevés en France.

Pour ces raisons, nous les invitons à manifester concrètement leur mobilisation en reversant la totalité de leur mois de décembre pour permettre aux grévistes des secteurs clés de poursuivre leur mobilisation. Les conditions salariales des titulaires sont satisfaisantes et un réel soutien à la grève nécessite à présent cet engagement, que certain.e.s ont d'ores et déjà pris.

Nous encourageons les titulaires à reverser aux caisses de grève locales